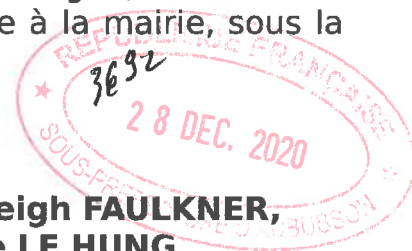


L'an deux mille vingt le dix sept décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la
présidence de Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 11/12/2020



**Présents : Victoire BEAUJOU, Alain DETOLLE, Leigh FAULKNER,
Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Maxime LE HUNG,
Mathilde HOUZE, Catherine MOULIN, Régis MOREL, Françoise
ROMANET, Noémie SERRU,**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des
collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de
séance.

Mme Mathilde HOUZE se propose et est désignée pour assurer ces fonctions.
Secrétaire : Mathilde HOUZE,

**DCM 2020/77 : validation du choix des entreprises pour la tranche 2 du
marché de travaux de rénovation de l'école**

Madame la Maire présente les entreprises retenues suite à l'ouverture
de plis faites par la commission des travaux et marché public et
l'analyse des offres de l'architecte et du bureau d'étude. Ci-dessous le
tableau des entreprises retenues et les montants des offres par lot :

LOTS		Montant HT	Attributaires
Lot 1	Désamiantage	10699,00	NSDP – Feytiat
Lot 2	Gros œuvre – Démolitions	37633,00	KESKIN – Ussel
Lot 3	Charpente – Menuiseries	51345,85	AMBIANCE BOIS – Faux
Lot 4	Couverture – Zinguerie	15796,00	MAGRIT – Ussel
Lot 5	Plâtrerie – Peinture – Faux Plafonds	76127,77	ARNAUD – Eymoutiers
Lot 6	Revêtements sols souples – Faïences	22584,50	DEVECIS SPB – Brive
Lot 7	Élévateur PMR	18980,00	ERMHES – Vitré
Lot 8	Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaire	130649,30	TRULLEN – Le Grand Bourg
Lot 9	Electricité	23731,89	AUBUSSON ELEC – Aubusson
	Montant total HT	387547,31	

Madame la Maire et Monsieur Détolle, actionnaires d'Ambiance Bois, ne
participent pas au vote

**Le Conseil Municipal approuve à 9 voix pour, le choix de la
commission des travaux et marché public.**

À Faux la Montagne, le 18/12/2020

La Maire
C MOULIN